

E

Ce premier numéro de 2005 fait le point de la Vie de la Mission et de ses activités pour les mois à venir. En cette fin de trêve hivernale, nous consacrons une part importante sur les problèmes de logement :

D

« Mal-logement », Hébergement et Conditions de logement en Ile-de-France.

I

Le dossier « Surendettement : pour mieux comprendre la prévention et le traitement des situations » a été élaboré en partenariat avec la Mission Régionale d'Appui Droit et Ville et le concours du service juridique de l'Association Léo Lagrange en direction des acteurs de terrain.

T

Dans ce numéro, nous faisons aussi part d'études sur l'insertion des jeunes et leur accès à l'emploi montrant l'importance du niveau de formation.

O

Enfin, trois rapports et études sur la diversification de l'immigration, l'évolution des flux migratoires en Ile-de-France et son évolution au niveau national peuvent être consultés.

Le Mal-Logement

Dans son 10ème rapport annuel, la Fondation Abbé Pierre met l'accent sur l'hébergement dans son estimation des situations du « Mal Logement ».

La notion de « mal logement » peut désigner des situations bien différentes et qui peuvent se cumuler. Etre sans domicile, être en situation de surpeuplement, ou dans un logement insalubre, ou encore être menacé d'expulsion sont des situations de « mal-logement » mais correspondent à des approches distinctes. Tentons en Ile-de-France de voir les réalités que ceci recouvre.

Sans domicile ? Sans abri ? De quoi parle-t-on ?
Des situations assez nombreuses et diverses.

Une personne est dite sans-domicile par l'INSEE un jour donné, si, la veille de l'enquête, soit elle a eu recours à un service d'hébergement, soit elle a dormi dans un lieu non prévu pour l'habitation (rue, abri de fortune). Cette catégorie, plus large que les sans-abri, inclut les personnes hébergées

pour une longue durée comme les femmes résidant en centre maternel.

Ainsi, en 2001, lors de l'enquête nationale réalisée par l'INSEE, un tiers des adultes sans-domicile francophones, soit environ 15 000, vivaient dans l'agglomération parisienne. Cette estimation ne prend pas en compte les personnes non francophones, ni les enfants de moins de 18 ans.

A l'inverse, cette définition peut paraître restrictive: elle exclut notamment les personnes sans logement et contraintes, de ce fait, à dormir à l'hôtel à leurs frais, ou de se faire héberger chez des particuliers, ou d'occuper un logement sans titre. Enfin, cette définition n'inclut pas non plus les personnes logées dans des conditions particulières (constructions provisoires, habitations de fortune, habitations mobiles).

- Le nombre de personnes logées à l'hôtel s'élève à 24 700 personnes selon le recensement de la population de 1999 mais ce dénombrement sous-estime le nombre de personnes en hôtel meublé et ne prend pas en compte les personnes logées dans des hôtels de tourisme.

-Le nombre de personnes hébergées chez des tiers est de l'ordre de 50 000 personnes, si on se base sur l'exploitation des fichiers de demande auprès des préfectures.

-Les personnes logées dans des habitations mobiles ou habitations de fortune s'élèveraient, selon le RP également, à respectivement 18 000 et 6 700 personnes. Enfin, les personnes en squats ont été estimées dans un rapport récent à environ 8000 personnes.

Les situations visées pourraient être caractérisées par l'absence de domicile personnel et il conviendrait alors d'y ajouter une partie des personnes logées en collectivités (Résidences sociales, Foyers de jeunes travailleurs, prisons...) faute de pouvoir accéder à un logement.

Ainsi on voit bien à la fois la difficulté d'avoir des estimations précises et les risques d'avoir des doubles comptes. Il est donc nécessaire de cumuler toutes ces situations. Le nombre de personnes concernées va bien au-delà de l'estimation des sans-domicile fournie par l'INSEE en 2001.

Les situations de précarité du logement

Une autre approche est possible en partant des situations où l'occupation d'un logement est précaire pour différentes raisons : les personnes ayant un statut d'occupation précaire ou occupant sans titre (en squat, sous-locataire...); les personnes hébergées par un tiers ou encore celles menacées d'expulsion.

En Ile-de-France, 30 000 ménages sont assignés, c'est-à-dire qu'ils font l'objet d'une action en justice pour non paiement des charges locatives. Ceci ne compte pas les congés pour fin de bail et non renouvellement de bail, ou encore les personnes menacées d'expulsions pour troubles locatifs. Pour être complet, il faut considérer dans une situation précaire les personnes dont le taux d'effort est exorbitant en regard de leurs ressources.

Les situations d'inconfort

On peut viser de façon différente les situations où les conditions de logement traduisent des situations d'inconfort : logements insalubres, absence des éléments de confort ou surpeuplement.

Sans développer plus longuement ces situations, nous renvoyons le lecteur au document récent publié par l'INSEE, l'IAURIF et la DREIF cité ci-dessous.

On retrouve, au travers de ces réflexions, les nomenclatures qui avaient été élaborées par le Conseil National de l'Information Statistique suite à un travail mené autour des Sans-abris, il y a maintenant presque dix ans. Ces travaux restent donc d'actualité et méritent d'être repris et approfondis.

Il convient aussi d'interroger le système statistique sur la façon dont il peut mieux appréhender ces situations, car, malgré les efforts faits et en particulier l'enquête sans-domicile réalisée en 2001, nombre de situations ne sont pas prises en compte aujourd'hui dans les opérations statistiques classiques.

Les conditions de logements en Ile-de-France en 2002

Ce travail réalisé entre la Direction Régionale de l'INSEE, l'IAURIF et la DREIF présente l'exploitation de l'Enquête Nationale Logement sur l'Ile-de-France. Ce document, rédigé à trois mains, décrit les conditions actuelles de logement des franciliens et leurs évolutions récentes. Il est aussi une invitation à la réflexion sur l'amélioration de la situation du logement dans notre région.

Chiffres du mois

La croissance des minima sociaux en 2004

Des premières estimations issues des CAF donnent une indication de la croissance des minima sociaux et en particulier du RMI. Il s'agit d'un décompte des bénéficiaires au 31 décembre de chaque année. Cette croissance, faisant suite avec retard à la croissance du chômage, se situe sur un an à environ 12%. Supérieure à celle France entière elle apparaît homogène sur la région avec une progression plus marquée en grande couronne qu'à Paris.

Augmentation en % en 2004 sur 2003

Départements	RMI	AAH	API
75	11,1	5,7	7,4
92	12,3	4,9	13,3
93	12,2	2,0	10,7
94	11,9	5,7	12,6
77	14,8	4,5	13,2
78	15,8	3,6	8,7
91	11,9	7,1	8,6
95	13,9	3,3	12,3
Région	12,3	4,6	10,7

Source: CAF d'Ile-de-France

« L'hébergement d'urgence : un devoir d'assistance à personnes en danger »

10ème rapport du Haut Comité pour le Logement des personnes défavorisées - décembre 2004.

Le rapport donne tout d'abord une définition de l'"hébergement d'urgence" et de sa mission pour assurer à toute personne en détresse, dans l'urgence, un hébergement et une aide à l'insertion. Il fait l'état du dispositif face au défi de l'exclusion : un dispositif en cours de restructuration caractérisé par un pilotage insuffisant pour les dispositifs départementaux, une offre d'hébergement accrue, mais restant le plus souvent une "mise à l'abri" temporaire des bénéficiaires, une complexification et une fragilisation des financements, malgré une forte hausse de l'aide des pouvoirs publics, une évolution permanente de la population concernée. Le constat d'une inadaptation à la grande exclusion est posé de même que la question de savoir qui sont les sans-abri, catégorie sociale dans laquelle sont inclus les demandeurs d'asile. Les blocages de l'accès au logement conduisent à s'interroger sur le développement des nouvelles formes d'habitat temporaire. Tandis que la production et l'attribution des logements sociaux ne prennent pas en compte l'urgence de la demande.

En conclusion, le Haut Comité propose 17 mesures pour améliorer le dispositif d'hébergement d'urgence.

<http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/B RP/044000619/0000.pdf>

France précaire : statistiques d'accueil 2003

Sur 9 585 situations analysées en Ile-de-France, le rapport du Secours Catholique souligne que « Le problème le plus crucial ...est celui du logement, avec une aggravation en 2003. La proportion de personnes ou familles en logement stable diminue, principalement du fait de la baisse de la proportion de locataires HLM. Corrélativement, les situations en logement précaire sont plus fréquentes, et l'augmentation porte surtout sur les squats et abris de fortune. La proportion de logements insalubres, dégradés ou vétustes augmente. 44 % seulement des situations

rencontrées perçoivent des aides au logement, moins qu'en 2002. Les loyers moyens, avant allocations logement, des personnes ou familles rencontrées, sont supérieurs à la moyenne nationale de 22 % dans le parc social et de 30 % dans le parc privé ; toutefois, le montant moyen des aides au logement a sensiblement augmenté en 2003, surtout en HLM, si bien que le taux d'effort reste stable dans le parc social et n'augmente que très peu dans le parc privé, tout en restant à un niveau très élevé...L'Ile-de-France reste la région où la plus forte proportion d'accueillis a un emploi et où la proportion d'allocataires du RMI parmi les situations rencontrées est inférieure à ce qu'elle est au niveau national.

http://www.secoures-catholique.asso.fr/v3/pdf/rapport_statistique_2003.pdf

Vie de la Mission

La MIPES a organisé deux rencontres, une en janvier sur « L'accueil des femmes en grande exclusion dans les institutions » et une autre en février sur « L'appréhension des phénomènes de pauvreté ».

La Mission travaille sur différents thèmes dont certains ont déjà fait l'objet de rencontres et qui pourront donner lieu, selon les cas, à des approfondissements. En chantier actuellement : les ruptures d'itinéraires chez les jeunes, les problématiques des enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance, les travailleurs pauvres, le surendettement, santé mentale et précarité. Le programme de rencontres reprendra à l'automne.

La Mission prépare son Assemblée annuelle. Celle-ci réunit des représentants de l'Etat, des élus régionaux, des représentants des conseils généraux et des services d'action sociale départementale, du CESR et de nombreux acteurs associatifs.

Y seront présentés les travaux en cours et ses axes de travail pour validation, exprimées les attentes vis-à-vis de la MIPES.

La Mission a publié le Recueil statistique des données 2003.

Les données départementales sur l'Ile-de-France abordent différents domaines : logement, surendettement, scolarité, emploi, minima sociaux, santé, urgence. Le Recueil permet des comparaisons avec les éditions précédentes (2000 et 2001). D'ores et déjà accessible sur le site internet de la mission, son tirage papier devrait intervenir dans les semaines qui viennent.

...et son rapport 2003 sur la pauvreté en Ile-de-France dans le n° spécial de « Regards Croisés » de décembre 2004. En complément, un dossier de travail est disponible à la Mission et sera accessible sur son site Internet.

ETUDES

« Génération 2001 : S'insérer lorsque la conjoncture se dégrade ».

762.000 jeunes ont quitté le système éducatif en 2001. Cette génération a fait son entrée sur le marché du travail alors que la situation économique était favorable. Mais elle a ensuite été confrontée à une nette dégradation de la conjoncture qui a pesé sur le parcours d'insertion des jeunes à partir de l'été 2003. Les titulaires d'un CAP ou d'un BEP et les diplômés de deuxième cycle universitaire ont toutefois mieux résisté que les autres jeunes. La détérioration de la conjoncture a eu de multiples effets. Face au chômage, la situation des femmes s'est moins dégradée que celles des hommes. Les carrières des jeunes les plus diplômés ont été particulièrement freinées et les moins qualifiés ont connu une nette amélioration ? ! ! de leur taux de chômage.

Bref n°214 <http://www.cereq.fr/cereq/b214.pdf>

« Trace » 320 000 jeunes en difficulté accompagnés vers l'emploi.

Le programme d'accompagnement TRACE a été créé par la loi d'orientation relative à la Lutte contre les exclusions de 1998, afin d'aider les jeunes en difficulté d'insertion à accéder à l'emploi.

Son originalité est d'appréhender les problèmes d'insertion dans leur globalité : emploi, formation, santé, logement citoyenneté... La circulaire de 1998 prévoit que chaque jeune soit en contact avec un référent unique qui élabore, avec lui, un parcours vers l'emploi, en mobilisant les différents dispositifs. Entre 1998 et 2003, le programme TRACE a bénéficié à 320 000 jeunes essentiellement pas ou peu qualifiés.

Près de la moitié sort du dispositif vers l'emploi, majoritairement durable ou vers la formation. Les jeunes gardent une image globalement positive de leur passage dans le programme. Trois jeunes sur quatre estiment le rôle de leur conseiller utile, voire indispensable. Durant leur passage dans TRACE, la moitié des jeunes l'ont rencontré au moins une fois par mois.

<http://www.travail.gouv.fr/publications/picts/titres/titre2284/integral/2004.12-51.1.pdf>

L'emploi non qualifié dans les trajectoires des jeunes débutants : emplois de passage ou situations durables

Quatre jeunes sur dix occupent, ne serait-ce que quelques mois, un emploi non qualifié dans les trois ans après leur sortie de l'école ou de l'Université. Cette proportion est plus élevée pour les jeunes peu diplômés, mais les jeunes de tous les niveaux de formation sont concernés. Tous les diplômés n'accèdent pas à un emploi qualifié au cours de ces trois mois. Pour les plus diplômés, l'emploi non qualifié est un passage. Pour les

titulaires d'un CAP, d'un BEP ou d'un baccalauréat professionnel, cette situation peut se stabiliser. Enfin, pour les plus démunis scolairement, il ne s'agit souvent que d'un emploi précaire permettant d'échapper brièvement au chômage. Le niveau de diplôme du jeune, le type d'emploi non qualifié occupé et les conditions de travail offertes influent sur sa trajectoire professionnelle : entre insertion professionnelle et exclusion de l'emploi. Si l'on raisonne "toutes choses égales par ailleurs", le diplôme favorise une mobilité rapide vers l'emploi qualifié. Même si les bacheliers ont une probabilité plus forte que les diplômés de CAP ou de BEP de rester durablement sur un emploi non qualifié.

C. Béduwé, [Dares](#), Paris, Premières synthèses, n°49.2, décembre 2004.

<http://www.travail.gouv.fr/publications/picts/titres/titre2279/integral/2004.12-49.2.pdf>

Les immigrés franciliens : une population qui se diversifie. Entre 1990 et 1999, la population francilienne s'est renouvelée avec l'arrivée de ressortissants d'Asie et d'Afrique subsaharienne. Cependant, les méditerranéens d'Europe et du Maghreb restent les plus nombreux. Cette population vieillit et se féminise. Plus de 37 % des immigrés de la métropole résident en Ile-de-France, soit 1,6 million d'individus. Ils constituent 15 % de la population francilienne, une part 2,6 fois plus importante qu'en province. Un tiers d'entre eux sont français.

Insee à la page n° 242 Novembre 2004
http://www.insee.fr/fr/insee_regions/idf/rfc/docs/alapage242.pdf

Atlas des populations immigrées en Ile-de-France réalisé à l'initiative de l'Insee et du Fonds d'Action et de Soutien pour l'Intégration et la Lutte contre les Discriminations, il présente les caractéristiques de la population immigrée recensée en 1999 en Ile-de-France organisées autour de six thèmes : population, territoire, vie familiale, logement, éducation-formation, activité-emploi. Il donne un éclairage sur l'évolution des flux migratoires observés depuis 1982. Disponible auprès des deux organismes (12 Euros).

Rapport 2002-2003 de l'Observatoire des statistiques de l'immigration et de l'intégration - Haut Conseil à l'intégration.

L'Observatoire des statistiques de l'immigration et de l'intégration, installé par Jean-Louis BORLOO pendant l'été 2004, rend son premier rapport officiel. On y apprend que, sur 173 000 immigrés légaux entrés en France en 2003 (11 % de plus qu'en 2002), 136 400 sont non européens. Dans 74 % des cas, la principale cause de ces migrations est le "motif familial" ; l'Afrique est le premier

continent d'origine de ces nouveaux immigrés. Le nombre de travailleurs permanents, quant à lui, recule de 26 % en 2001, 2002, 2003 (respectivement 8800 - 7500 - 6500 nouveaux venus).

Groupe permanent chargé des statistiques de l'Observatoire des statistiques de l'immigration et de l'intégration, 35, rue Saint-Dominique, 75007 Paris - Tél. : 01 42 75 84 04

<http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/044000610/0000.pdf>

NOUVEAUTE

- N° INDIGO « Illettrisme et solidarité »

0 820 33 34 35 est le nouveau numéro Indigo mis en place pour tous ceux qui souhaitent recevoir des conseils. Au prix d'une communication locale (0,15 €), il est accessible le lundi et vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h30. Des conseillers cernent les problèmes et donnent des adresses de centres adaptés.

AGENDA

✓ Le réseau SIRS informe :

• la nouvelle Unité U707 de l'Inserm, "Épidémiologie, Systèmes d'Information, Modélisation" a vu le jour le 1er Janvier 2005 sous la direction du Professeur Guy Thomas. Elle prend la suite de l'Unité U444. (<http://www.u707.jussieu.fr/sirs/>) La prochaine rencontre aura lieu

le **jeudi 9 juin 2005** : "Santé et ville". Seront abordés les thèmes spécifiques "précarités, inégalités et ruptures sociales" qui sont au croisement des recherches et des préoccupations du réseau.

✓ L'Equipe d'Appui Santé Mentale et Exclusion Sociale du Centre hospitalier Sainte-Anne

organise des forums thématiques de discussion ayant pour objectif l'échange d'expériences et de pratiques pour développer le travail en réseau et décroiser le sanitaire et le social. Ainsi :

" **Urgence médico-sociale**", le **11 mai** de 9 h 30 à 12 h 00, amphithéâtre Raymond Garcin.

Pour en savoir plus : 01 45 65 87 95

✓ **VIENT DE PARAÎTRE :**

« Le monde d'Albert la Panthère, cybernauta et sans-domicile à Honolulu » de Maryse Marpsat et Albert Vanderburg, aux Editions Bréal, sur le journal écrit par Albert depuis le jour où il s'est retrouvé sans domicile. Une trajectoire personnelle sous-tendue par différentes histoires collectives de sa génération.

« Santé et recours aux soins des populations vulnérables » aux Editions INSERM de P. Chauvin et I.Parizot, présente une sélection de contributions aux séminaires du SIRS.